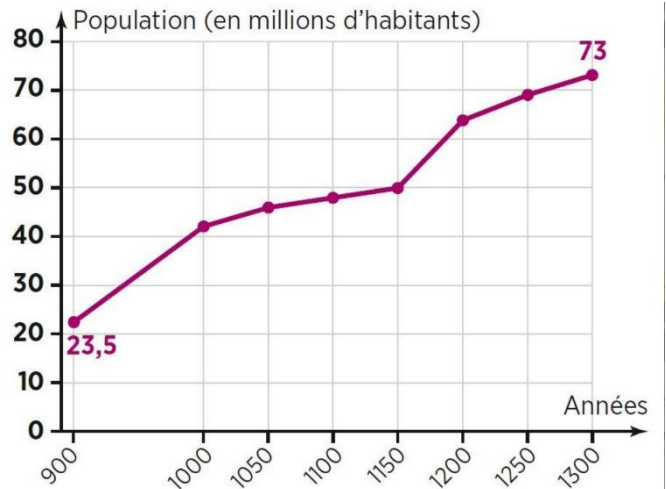


© Belin Éducation/Humensis, 2022 Histoire-Géographie Enseignement moral et civique 5e
© EdiCarto, Rouen



© Belin Éducation/Humensis, 2022 Histoire-Géographie Enseignement moral et civique 5e
© EdiCarto, Rouen



Forêts

© Belin Éducation/Humensis, 2022 Histoire-Géographie Enseignement moral et civique 5e
© EdiCarto, Rouen

Doc1 : L'évolution de la forêt en Europe du Nord-Ouest

Défrichement : destruction de la végétation pour cultiver de nouvelles terres



© Belin Éducation/Humensis, 2022 Histoire-Géographie Enseignement moral et civique 5e
© Photo12/Ann Ronan Picture Library

Miniature des *Chroniques de Hainaut*, XV^e siècle. Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.

Doc3 : À partir du XI^e siècle, en Europe, les habitants des campagnes défrichent des forêts et assèchent des marais.

Miniature du *Livre du Régime des princes*, Gilles de Rome, XIII^e siècle. Bibliothèque nationale de France, Paris.

Doc3 : La charrue sert à labourer la terre profondément. Associée au collier d'épaule, elle permet de mettre en valeur de nouvelles terres et d'améliorer la production agricole. Le moulin transforme les céréales en farine.

A Moulin **B** Charrue **C** Collier d'épaule



© Belin Éducation/Humensis, 2022 Histoire-Géographie Enseignement moral et civique 5e
© BnF, Paris



Jachère : Terre laissée sans culture pour retrouver sa fertilité

Doc5 : La fondation du village de Torfou (Maine-et-Loire)

Certains seigneurs encouragent les défrichements et l'installation des paysans en leur donnant des droits par une **charte de franchise**.

« Moi Louis, par la grâce de Dieu, roi des Francs, je veux qu'il soit connu de tous que nous cédonz aux hommes qui veulent devenir hôtes dans notre bois de Torfou, un espace de terre pour qu'ils s'y établissent, à la condition qu'ils nous versent chaque année une taxe de six deniers, deux poules et deux mesures d'avoine. Nous leur concédons la liberté de ne point payer la taille, de ne point faire le service militaire et de ne point faire de **corvée**. »

D'après une charte de franchise de Louis VI le Gros, 1134.

Corvée : travail gratuit et obligatoire effectué par les paysans pour le seigneur

Charte de franchise : texte précisant les avantages accordés par un seigneur à des habitants

La taille : impôt payé par les paysans au seigneur en échange de sa protection